



Conseil d'établissement
Mardi, 23 novembre 2021, 18 h 00
En visioconférence TEAMS
Procès-verbal

Membres du CÉ présent.e.s :

- Membres-parents présents : Selma Hamdani, Aurélie Cleret-Buhot, Joël Simard, Louis Martineau, Anne-Sophie CORMERAIS
- Membres du personnel de l'école : Bruna Rôti, Anitha Thambipillai, Mihnea-George Mick Guttman
- Membres de la direction : Rouillard Alain
- Absence excusée : Ouïza Takouba,

1. Ouverture de l'assemblée, présence et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18h05.

Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un membre parent propose d'ajouter un varia sur les lecteurs de CO2

M Simard propose

M Martineau appuie

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 octobre 2021

Un membre de la direction demande une précision pour la page 2 « dans le cas du protocole ».

Un membre parent précise le propos.

Afin que les procès-verbaux soient plus neutres, il est demandé à ce que les termes « membre du personnel », « membre de la direction » et « membre parent » soient utilisés et éviter les noms de famille.

M Martineau propose

Mme CORMERAIS appuie

4. Parole au public

Aucun public

5. Point d'adoption

5.1 Sorties éducatives au préscolaire

- activités physiques au CEPSUM

Les enfants des classes PMB, MA, MB et MC vont participer à des activités physiques au CEPSUM durant les mois de janvier et février. Les transports en communs seront utilisés.

Aucune participation financière aux parents n'est demandée.

Adopté à l'unanimité



- invitation école St Luc

Une invitation de l'école St Luc a été envoyée aux élèves de 6 classes du 3ème cycle pour un spectacle Jazz band le mardi 30 novembre à 10h30. Le trajet se fera en bus.

M Martineau propose

M Simard appuie

5.2 Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ

Il est difficile de prendre une décision maintenant avec la situation sanitaire. A suivre.

Point reporté.

5.3 Activité caritative dictée PGL

12 classes participent à cet évènement.

L'argent récolté servira à acheter du matériel pédagogique pour les classes, tout au long de l'année.

Adopté à l'unanimité

5.4 Hop Hop - application du service de garde

93 parents sont inscrits sur 170. Cela fonctionne.

L'utilisation est pour l'année scolaire.

Un membre du personnel rappelle que la période hivernale demande deux personnes supplémentaires pour la préparation des enfants.

Adopté à l'unanimité

6. Point discussion

6-1 sécurité aux abords de l'école : suivi

Un rendez-vous de suivi a eu lieu avec M Boucher. Avec la nouvelle équipe élue, ce point va être remis à l'ordre du jour afin que le dossier demeure actif. Il s'engage à ce que la signalisation aérienne soit refaite ainsi qu'au sol au prochain printemps. A l'heure actuelle, il n'y a pas de vrais passages dans le quartier et de marquage au sol.

La proposition de limiter la largeur à 2 véhicules a été faite.

Le policier de la circulation est venu constater la configuration atypique et souhaite que cela soit refait. Aucune proposition de sa part.

Un membre parent demande ce qui peut être fait. Des parents peuvent-ils être présents, des brigadiers?

Un autre membre parent motive la volonté de l'OPP à mettre en place le trottibus et se questionne sur les modalités de brigadiers supplémentaires (nombre de passages voitures).

Un membre parent précise que le marquage au sol n'est pas respecté au niveau de Queen Mary et que les brigadiers sont mis en fonction d'un budget.

Sur un document partagé venant du SPVM, la rue Ponsard n'est pas dans le corridor scolaire. A l'unanimité, les membres du CÉ ne trouvent pas cela normal alors que les bus arrivent ici.

La direction s'engage à suivre le dossier de près et à contacter la personne du SPVM afin de vérifier la signalisation aérienne du corridor et savoir si ce tracé est correct.



7. Point d'informations de la direction

7-1 Présentation du budget de l'école

La direction présente le budget de l'école.

Ce dernier doit être revu car la clientèle a diminué par rapport au projet qui avait été fait.

7-2 mesures sanitaires

- Une rencontre doit avoir lieu le 24 novembre avec le CIUSSS pour l'organisation de la journée vaccination. La date n'est pas encore connue.
- Les mesures actuelles sont toujours maintenues.
- Possibilité de passer des tests rapides à un élève ou à un groupe (en collaborations avec Ambulance St-Jean).

7-3 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

La direction fait juste un rappel de cette formation et de l'attestation à obtenir.

7-4 Plan Local des mesures d'urgence

A l'heure actuelle, l'école n'a pas de lieu d'hébergement en cas d'urgence. Le service-incendie de Montréal prend en charge la relocalisation des usagers via les autobus de la STM. Actuellement plusieurs pistes ont été envisagées : école internationale, église St Antonin, parking., mais sans succès.

8. Tour de table

8.1 présidence du CÉ

Le CSDM a envoyé une communication par courriel concernant les lecteurs de CO2 dans les écoles.

Une discussion a lieu. Des tests ont été effectués dans des classes l'an passé. Des détecteurs devraient être installés de façon permanentes dans les classes. Pour le moment, aucune information n'est donnée sur le déploiement. La date sera indiquée aux parents lorsque la date sera connue.

8.2 Représentante de l'OPP

Une première réunion a eu lieu avec 4 personnes.

Plusieurs idées de projets ont été proposées. Une belle dynamique s'installe.

Une nouvelle page Facebook a été faite.

Une seconde réunion devrait avoir lieu prochainement avec la direction de l'école afin de mettre un côté « officiel » au rôle de l'OPP.

8.3 Représentant du personnel enseignant

Tout se passe très bien à l'école.

8.4 Représentante du personnel professionnel

8.5 Représentante du service de garde



L'école servira de lieu d'accueil pour la semaine de relâche. 53 enfants de l'école ont répondu « oui » à ce besoin et environ 120 enfants extérieurs à l'école devraient être accueillis.

9. Varia

Le point varia proposé sur les lecteurs de CO2 a été abordé au point 8.1

10. Levée de l'assemblée

Mme Hamdani propose

M MARTINEAU appuie

Assemblée levée à 20h22